

Un autre regard sur le pin d'Alep

par Denis REVALOR

En 1991, l'association Forêt Méditerranéenne organisait des journées d'informations sur le pin d'Alep, suscitant la surprise, voire la désapprobation de certains : « Pourquoi parler de cette espèce qui se propage et brûle dans nos collines ? ». Vingt ans après, assisterait-on à la réhabilitation du pin d'Alep ? Son rôle clé dans la dynamique des écosystèmes, sa remarquable adaptation aux difficiles conditions méditerranéennes, mais aussi la perspective de sa valorisation forestière et économique, sont autant d'éléments qui méritent qu'on y réfléchisse.

Un arbre emblématique... à la mauvaise réputation

Essence pionnière du littoral méditerranéen, le pin d'Alep constitue le peuplement principal de la plupart des forêts récentes nées de la recolonisation de terres agricoles ou de sites incendiés.

Emblématique des collines provençales, il porte avec lui l'image de paysages écrasés de soleil, dont la seule évocation renvoie à la carte postale d'une silhouette torturée par le mistral, dans le bruit assourdissant des cigales.

Ces cinquante dernières années, alors que la déprise agricole lui offrait des espaces d'expansion non maîtrisés et que l'urbanisation extensive, souvent aggravée par le mitage, mettait la forêt au contact direct des risques anthropiques, peu à peu le pin d'Alep s'est forgé l'image d'une essence dont on ne parlait plus qu'à propos d'incendie... Il brûle mieux que les autres, dit-on. Pire : il favorise l'incendie !

Certains rêvent alors de l'éradiquer. Ce serait illusoire, car les nombreuses surfaces inexploitées, ou inaccessibles, seraient autant de points de départ d'une recolonisation par cette espèce présente chez nous bien avant l'homme.

Alors mieux vaut tenter de faire au mieux avec elle dans les conditions d'aujourd'hui.

Qui a connu des usages fort nobles !

Car le pin d'Alep n'a pas toujours été l'objet d'un tel rejet ! Depuis toujours et jusqu'au siècle dernier, il a été utilisé pour ses multiples qualités. Les ports antiques de Toulon et Marseille ne sont-ils pas sur pilotis de pin d'Alep ? Les nombreux vestiges de bateaux marchands de cette époque, retrouvés dans le bassin méditerranéen, révèlent l'utilisation du pin d'Alep pour leur construction, en association avec d'autres essences ; ce qui montre que, déjà, on savait différencier l'usage des essences en fonction des qualités de chacune. Souvenons-nous aussi que Bacchus est représenté muni de son thyrses, sorte de sceptre terminé par une pomme de pin, en hommage au rôle de la résine dans la conservation du vin.

Mais plus près de nous, le pin d'Alep c'est aussi le bois de mine qui étayait les galeries des nombreux puits des bassins houillers de Provence. C'est aussi le bois d'œuvre des constructions traditionnelles. C'est encore avec ses petits bois, le principal combustible de nos aïeux. C'est enfin la ressource indispensable à la chimie de la térébenthine, longtemps fleuron de l'économie régionale, et de la colophane ; mais aussi source de toutes les autres applications issues du gemmage, notamment dermatologiques.

Exploitée jusqu'au début du XX^e siècle, la pinède était au cœur de l'activité économique. Depuis, les usages en ont été totalement bouleversés. La première guerre mondiale a conduit à la surexploitation puis à

l'abandon de nombreuses forêts, qui n'ont pas retrouvé leur activité ensuite, faute de main d'œuvre. Avec la Seconde Guerre, le développement de la pétrochimie, puis l'industrialisation de la construction, ont retiré à la forêt de pin une part de son attrait économique ; tandis que, entamée avec la fermeture progressive des mines, la mécanisation de l'extraction dans les dernières d'entre elles, en excluant le boisage, accélérera la disparition de ce débouché. L'arrivée du chauffage central, ou pire électrique, a achevé de retirer de la vie quotidienne tout souvenir d'usage de ce bois, l'effaçant de la mémoire collective des jeunes générations.

Les « trente glorieuses » ont eu pour corollaire l'abandon de toute gestion de la forêt de pin d'Alep.

Pourtant, que ses usages traditionnels aient disparu momentanément ou durablement, ne retire rien aux propriétés de ce bois. Si écorce et résine convenaient peu aux foyers ouverts, ses propriétés de combustible ne sont pas pour autant si mauvaises, au contraire. Ses caractéristiques mécaniques, aujourd'hui dénigrées, n'en ont pas moins assuré leur rôle dans bien des constructions (flexion) et sous les poussées titanesques des toits de la mine (compression).

Pourtant malgré l'abandon de toute sylviculture, de nombreux sites présentent, seules ou en mélange, de belles futaies de sujets parfaitement adaptés à une transformation et un usage noble en bois d'œuvre répondant aux exigences actuelles.

Aujourd'hui, les règles de construction imposent de pouvoir calculer les éléments de structure, et l'obligation d'assurance des constructeurs leur impose le recours à des produits normés. À défaut, la réglementation vient éloigner encore toute volonté de faire appel à ce matériau dans la construction.

Cependant, le renchérissement des transports, le rapprochement des niveaux de vie dans les pays du nord-est de l'Europe, l'augmentation de la demande mondiale en bois et le souci éco-responsable de diminuer la signature carbone de la construction et des produits transportés, sont de nature à atténuer, voire compenser totalement le handicap du pin d'Alep.

Parallèlement, la valorisation des sous-produits en bois-énergie, dont les débouchés s'ouvrent à présent en circuits courts comme auprès de gros consommateurs demain, est de nature à inscrire mieux la mobilisation de ce bois dans les conditions du marché.

Photo 1 :

De nombreux navires marchands de l'Antiquité étaient construits en grande partie avec du bois de pin d'Alep. Ici, épave du navire de commerce antique découverte sur le site du « Pré aux Pêcheurs » à Antibes (Alpes-Maritimes)
Photo F. Guibal



Le pin d'Alep, une réponse aux enjeux actuels

Or le pin d'Alep couvre une surface de 223 000 ha en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour un volume sur pied de 11,7 millions de m³, au moment du dernier inventaire de l'IFN. La production annuelle est de 530 000 m³. La surface couverte en pin d'Alep a progressé de plus de 60 000 ha depuis le premier inventaire de l'IFN en 1975, soit 37 % en 25 ans. Cette augmentation est la suite d'une tendance observée depuis plus d'un siècle. Elle est accompagnée de l'augmentation du volume sur pied, signe d'une sous-exploitation, et par conséquent d'un vieillissement des peuplements. Enfin, cette essence se développe désormais en Languedoc-Roussillon, où elle atteint une surface de 68 000 ha pour un volume sur pied de 1 million de m³.

Actuellement la disponibilité en pin d'Alep est de 226 000 m³/an. Elle augmentera fortement pour atteindre 450 000 m³/an en 2040, soit un doublement du potentiel de récolte en 40 ans. Les éclaircies constituent aujourd'hui les deux tiers du potentiel de récolte. Le volume de la disponibilité en éclaircie augmentera peu (jusqu'à 180 000 m³/an en 2030) alors que la disponibilité en coupe à maturité sera multipliée par trois en 40 ans. Quelle que soit l'évolution des pratiques sylvicoles, le volume des arbres à récolter va augmenter de manière inéluctable.

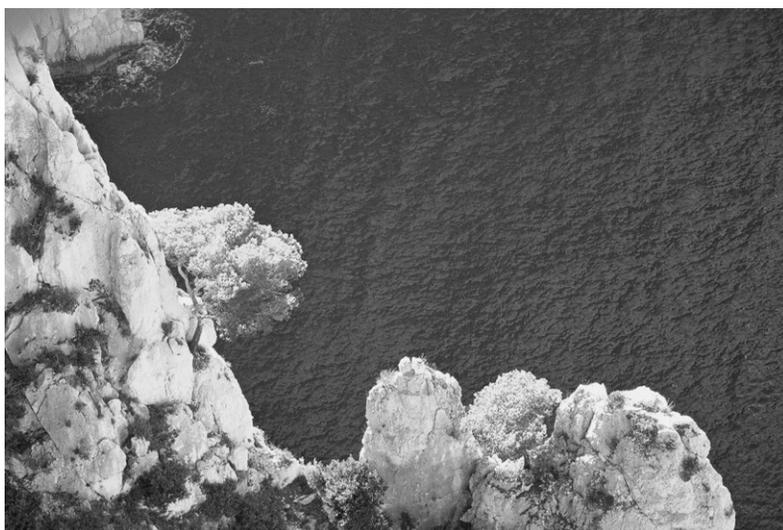
Sauf à accepter que, faute de gestion économique, les conséquences de cet accroissement soient entièrement supportées par la Collectivité, au titre de la prévention des incendies, alors même que la filière bois est le second poste, après les produits pétroliers, de déficit de la balance commerciale de la France, il est temps de :

- quantifier le potentiel que cette évolution et ses perspectives redonnent à cette essence ;

- mettre en place enfin les conditions d'appropriation de ce renouveau par les acteurs de la filière ;

- pour cela, rendre possible des usages à plus forte valeur ajoutée que la seule trituration, et notamment dans la construction, afin de redonner à la sylviculture une perspective économique suffisamment incitative.

La valorisation de cette essence passe donc par une sylviculture repensée pour une gestion durable dans les conditions d'au-



jourd'hui, ayant pour ambition de fournir des produits mieux valorisables car de meilleure qualité, récoltés avec des méthodes d'exploitation optimisées, et assurant le renouvellement de la forêt.

Diverses initiatives publiques vont dans ce sens. Les travaux préparatoires à la toute prochaine « Loi d'Avenir pour la Forêt » (en cours de débat au Parlement) en ont souligné l'enjeu. Ils réunissaient l'ensemble des partenaires. Les réflexions conduites par le Comité régional Biomasse autour de l'appro-

Photo 2 :

Emblématique des collines provençales, le pin d'Alep évoque souvent une silhouette torturée, accrochée aux falaises calcaires...

Photo ONF



Photo 3 :

... mais, bien conformé, il peut répondre à plusieurs usages, dont un usage noble en bois d'œuvre.

Photo ONF

visionnement des gros consommateurs potentiels s'en sont également fait l'écho. En parallèle, modestement, le Syndicat des propriétaires forestiers des Bouches-du-Rhône avait engagé sa propre démarche, reprenant une idée lancée dès 2007 à l'adresse des acteurs publics qui ne s'en étaient pas saisis.

« Le prix de mon arbre »

Démarches publiques, incitations au regroupement pour massifier la mise en marché via des ASL (Associations syndicales libres) ou autres structures afin de remettre en route une véritable gestion... : rien ne peut aboutir si les propriétaires eux-mêmes ne sont pas motivés par une réelle perspective économique. C'est pourquoi ce Syndicat a pris l'initiative de se pencher sur « Le prix de mon arbre ».

Derrière le titre se déroule l'étude du coût des différentes sylvicultures possibles du pin d'Alep, aux prix de production et de marché

actuels, actualisés sur toute la durée du cycle de vie d'un peuplement, de sa plantation ou régénération naturelle jusqu'à son renouvellement.

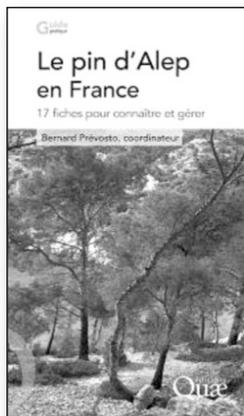
Les résultats bousculent quelque peu les idées reçues et c'est à juste titre qu'ils ont suscité un intérêt certain, comme vous pourrez le lire dans l'article qui suit (CHANDIOUX O., RICODEAU N. Le prix de mon arbre).

D.R.

Sources

- H. TRIAT-LAVAL, in *Forêt Méditerranéenne* T I-1 - 1979
C. VENOT - IMEP 2011
P. LIEUTAGHI, in *Le pin d'Alep en France* - Quae - 2013
Chiffres clé de la forêt de Provence-Côte d'Azur - OFME - 2011
Portail de l'inventaire forestier de l'IGN
<http://inventaire-forestier.ign.fr/>

Denis REVALOR
Président de l'Union
régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur
de la Forêt Privée
Mél : ur-paca@
foretpriveefrancaise.com



A LIRE

Le pin d'Alep en France, 17 fiches pour connaître et gérer

par Bernard PREVOSTO (Coord.)

Le pin d'Alep est l'essence résineuse phare de la région méditerranéenne française. Souffrant d'un déficit d'image car souvent associée aux incendies destructeurs, cette espèce est pourtant remarquablement adaptée à l'aridité du climat et aux sols superficiels. Elle est aussi capable de se régénérer après le passage du feu. Ce guide se propose de faire la synthèse des connaissances scientifiques et techniques sur cette espèce, sous la forme de 17 fiches réparties dans quatre grandes thématiques.

La première thématique concerne l'histoire et l'écologie de cette espèce et présente ses utilisations passées, ses caractéristiques botaniques, sa répartition, les problèmes phytosanitaires et son comportement face au changement climatique.

La deuxième traite de la gestion des peuplements et offre des outils concrets pour répondre aux questions suivantes : Quels sont les liens entre la fertilité des milieux et la productivité de l'espèce ? Que sait-on sur les ressources génétiques et leur gestion ? Comment régénérer naturellement les peuplements et, plus généralement, quelles sont les sylvicultures à recommander ?

Dans la troisième thématique, le comportement du pin face à l'incendie est analysé. Le point est fait sur les dernières connaissances concernant l'inflammabilité de l'espèce, la propagation du feu dans les peuplements et la régénération après incendie. Des actions sont ensuite présentées pour répondre à deux grandes interrogations : Que faire dans les peuplements incendiés ? Une sylviculture préventive est-elle possible ? Enfin, la dernière thématique est consacrée à la mécanisation de la récolte et à l'utilisation des bois. Elle aborde successivement les questions suivantes : Quel est l'état de la ressource ? Comment lever les réticences à la gestion des peuplements ? Comment mécaniser la récolte et quelles sont les valorisations possibles pour les bois ?

Les fiches ont été rédigées par des spécialistes, scientifiques ou techniciens dans les différents domaines abordés. Elles fournissent une information précise, illustrée et facilement accessible, à destination des praticiens et des gestionnaires forestiers. L'ouvrage intéressera aussi un public désireux d'approfondir ses connaissances sur cette espèce emblématique de la forêt méditerranéenne.

Ce guide a été publié avec l'aide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - 2013, 14X24 cm, 160 p., ISBN 978-2-7592-1972-8, 30 €
Edition Quae <http://www.quae.com>